



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE
AVAL

N° 20250326-01

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars, le comité syndical, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SAINT CERE sous la présidence de Monsieur Francis AYROLES

- en exercice = 24
- présents = 17
- votants = 17

Secrétaire de séance : Loïc LAVERGNE-AZARD
Date de la convocation : 17 mars 2025

Présents votants 17 : AYROLES Francis, BES Didier, CANCHES Michel, CESANO Lionel, CHIEZE Catherine (suppléante de THEBAUD Michel), COURNET Jean-Paul, DA FONSECA Thierry, FOCHE Jean-Claude, GUYOT Jean-Pierre, LAVERGNE-AZARD Loïc, LEROUX Michel, MEILHAC Sébastien, NAYRAC Jean-Luc, PELLAT Paul (suppléant de DELMAS Jean-Pierre), RANOUIL Philippe, ROUSSIES Stéphanie, TEULIERE Jean-Michel

Absents dont excusés 9 : BERTHOUMIEU Marie, BOUCHEZ Murielle, DELANDE Claire, DELMAS Jean-Pierre, LUDIER Stéphane, MADELRIEUX Christian, PEIRANI Patrick, PEYRICAL René, THEBAUD Michel

OBJET : CONSULTATION RELATIVE A LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000 « VALLEE DE LA CERE ET TRIBUTAIRES »

Vu le Code de l'environnement

Considérant la procédure décrite aux articles L414-1 et R-414-3 du Code de l'environnement prévoyant la consultation des organes délibérants des communes, conseil régional et établissements publics de coopération intercommunale ;

Considérant que le dossier de consultation transmis le 02 décembre 2024 apporte l'ensemble des éléments permettant de mieux appréhender les enjeux de cette modification ;

Considérant que cette modification de périmètre est cohérente avec les inventaires naturalistes, les prospections complémentaires, les concertations menées ces dernières années ;

Considérant que cette modification de périmètre permet d'intégrer des enjeux de préservation forts avec 14 habitats naturels supplémentaires par rapport au périmètre initial (FSD), 2 habitats supplémentaires par rapport au périmètre du Document d'objectifs, 8 espèces supplémentaires par rapport au périmètre initial (FSD) et 2 espèces supplémentaires par rapport au périmètre du Document d'objectifs ;

Considérant que cette modification de périmètre permet une meilleure articulation avec les sites Natura 2000 voisins FR7300898 « Vallée de la Dordogne quercynoise » et FR8302033 « Affluents de la Cère en Chataigneraie ».

Après avoir oui l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition de modification du périmètre du site FR7300900 « Vallée de la Cère et tributaires ».

AR Prefecture

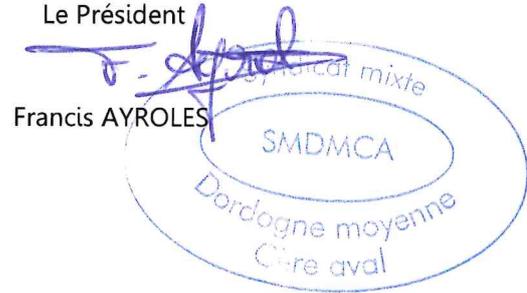
046-200092138-20250326-2025032601-DE
Reçu le 27/03/2025

Pour copie certifiée conforme.

Publié et notifié le 28/03/2025

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire



La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.